



ADHÉSION À LA FFE 2021 - ABONNEMENT À LA REF

Valable du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2021

Code Adhérent FFE

N° Siret

Code APE

Tampon du Club

RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION 2021 À LA FFE

Cochez ici en cas de changement de cotisation 2021

Membre actif, Club 780 €

Membre adhérent, Ecurie de compétition 500 €

Membre adhérent, Organisateur d'activités équestres 250 €

Règlement par chèque

Règlement par débit de mon compte FFE créditeur

La cotisation est exigible au 1^{er} septembre 2020.

A partir du 1^{er} janvier 2021, l'accès aux services fédéraux sera suspendu pour tout adhérent n'étant pas à jour de sa cotisation.

ABONNEMENT À LA REF

Club FFE 25 € Autre 50 €

Pour recevoir 4 numéros papier et les hors-séries en plus du mailing.

CHANGEMENT D'ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL* (SUR JUSTIFICATIF) :

Code Postal* : Ville* :

ADRESSE DU SITE D'ACTIVITÉ* (SUR JUSTIFICATIF) :

Code Postal* : Ville* :

ADRESSE DE CORRESPONDANCE* (SUR JUSTIFICATIF, ET SEULEMENT POUR LE STATUT ASSOCIATIF) :

Code Postal* : Ville* :

EN CAS DE CHANGEMENT DU REPRÉSENTANT LÉGAL. MERCI DE PRENDRE CONTACT AVEC FFE CLUB.

ACTIVITÉS *

Poney club Cheval club Tourisme Equestre Ecurie de propriétaire Association de cavaliers Organisateur de compétitions

ETABLISSEMENT DE PRATIQUE SPORTIVE OUVERT AU PUBLIC : Oui Non

ENVOI COURRIER : Siège social Site d'activité

J'ai pris connaissance et accepté la Politique de Confidentialité de la FFE accessible à l'adresse www.ffe.com/rgpd (accord obligatoire pour votre adhésion).

Je m'engage à respecter les statuts et règlements de la FFE et en particulier à délivrer une licence à tous les cavaliers pratiquant dans mon établissement (accord obligatoire pour votre adhésion).

J'accepte que mes coordonnées soient communiquées aux partenaires de la FFE et qu'ils puissent me faire parvenir des informations.

RAPPEL : La déclaration d'un vétérinaire sanitaire est obligatoire pour tout détenteur de 3 équidés ou plus. Pour en savoir plus, rendez-vous sur la page « vétérinaire sanitaire » du site de l'IFCE.

JUSTIFICATIFS À JOINDRE LORSQUE DEMANDÉS :

- Association : procès verbal signé de la décision, récépissé de modification en préfecture et nouveaux statuts datés s'ils sont modifiés.
- Société : nouvel extrait K-BIS, nouveaux statuts datés ou procès verbal signé de la décision.
- Entreprise individuelle : nouvelle attestation INSEE et récépissé de modification du Centre de Formalités des Entreprises.
- Etablissement public : procès verbal de la décision de l'organe de direction.
- Collectivité publique : décision du conseil municipal.

Date

Signature

**A retourner à FFE Club - Parc Equestre - 41600 LAMOTTE
Tél : 02 54 94 46 00 - licence@ffe.com**